

Service instructeur
Mission Langue et Culture Régionales

N° 8e/43-07

Service consulté

**PROGRAMME E058
LANGUE ET CULTURE REGIONALES
OPTION "LANGUE ET CULTURE REGIONALES"
DANS LES COLLEGES
(Année scolaire 2006/2007)**

Résumé : Le Département attribue des aides à l'option Langue et Culture Régionales en collège. Les modalités retenues encouragent l'utilisation du dialecte et tiennent compte du volume horaire hebdomadaire. Le montant global attribué au titre de 2006/2007 serait de 8 686 €.

Depuis de nombreuses années l'option Langue et Culture Régionales en collège bénéficie d'une aide spécifique par élève de la part du Département. Cette option est offerte en Alsace à partir de la classe de 4^{ème}, parfois de la 6^{ème}.

Jusqu'à présent l'option L.C.R. est rarement proposée par les collèges aux élèves de la voie bilingue ce qui ne semble pas conforme à l'esprit de la convention 2000-2006. Le dispositif départemental se veut incitatif à la pratique dialectale dans le cadre de l'option L.C.R., pour les élèves de la voie bilingue et de la voie traditionnelle.

Les modalités d'attribution de l'aide départementale aux collèges pour l'option L.C.R. sont les suivantes :

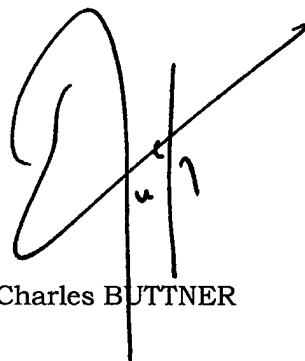
- aide de 5 euros par élève
- doublement de ce montant si l'enseignement est effectué intégralement en dialecte
- triplement s'il s'agit d'une familiarisation avec le dialecte pour des élèves issus de la voie bilingue
- prise en compte du volume horaire hebdomadaire si l'enseignement est réalisé en dialecte, notamment dans le cas de SIERENTZ (2 h par semaine en 6^{ème} et 5^{ème})
- dotation élève majorée de 2 € si seule une partie des séquences utilise le dialecte (ou le Hochdeutsch).

La subvention globale serait de 8 686 € pour 2006/2007 (6 200 € en 2001/2002, 4 950 € en 2002/2003, 5 300 € en 2003/2004, 6 744 € en 2004/2005, 6 805 € en 2005/2006).

Elle sera imputée sur le chapitre 65, fonction 28, programme E 058, natures 65737 et 6574, soit respectivement les enveloppes 20308 et 20306.

Il conviendrait pour l'assemblée départementale de se prononcer sur la répartition 2006/2007 selon le tableau figurant en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a long diagonal line extending upwards and to the right from the top of the vertical line.

Charles BUTTNER

Mission Langue et Culture Régionales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 08 JUIN 2007

**Actions LCR
PROGRAMME 2007**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
LCR04471	COLLEGE BERLIOZ - COLMAR Subvention de Fonctionnement - Année 2007	90,00
LCR04470	COLLEGE DE BRUNSTATT Subvention de Fonctionnement - Année 2007	105,00
LCR04474	COLLEGE DE HEGENHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2007	324,00
LCR04486	COLLEGE DE SAINT-AMARIN Subvention de Fonctionnement - Année 2007	390,00
LCR04487	COLLEGE DE SEPPOIS-LE-BAS Subvention de Fonctionnement - Année 2007	95,00
LCR04494	COLLEGE DES MISSIONS - BLOTZHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2007	360,00
LCR04476	COLLEGE D'ILLFURTH Subvention de Fonctionnement - Année 2007	289,00
LCR04497	COLLEGE DON BOSCO - LANDSER Subvention de Fonctionnement - Année 2007	255,00
LCR04478	COLLEGE EMILE ZOLA - KINGERSHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2007	80,00
LCR04501	COLLEGE EPISCOPAL - ZILLISHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2007	500,00
LCR04488	COLLEGE FRANCOISE DOLTO - SIERENTZ Subvention de Fonctionnement - Année 2007	1 215,00
LCR04482	COLLEGE FREDERIC HARTMANN - MUNSTER Subvention de Fonctionnement - Année 2007	110,00
LCR04483	COLLEGE GEORGES MARTELOT ORBEY Subvention de Fonctionnement - Année 2007	175,00
LCR04477	COLLEGE GERARD DE NERVAL - VILLAGE-NEUF Subvention de Fonctionnement - Année 2007	182,00
LCR04473	COLLEGE HENRI ULRICH - HABSHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2007	252,00
LCR04491	COLLEGE JACQUES PREVERT - WINTZENHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2007	312,00
LCR04479	COLLEGE JEAN MACE - MULHOUSE Subvention de Fonctionnement - Année 2007	80,00
LCR04492	COLLEGE JEAN MERMOZ - WITTELSHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2007	266,00
LCR04485	COLLEGE JEAN MOULIN - ROUFFACH Subvention de Fonctionnement - Année 2007	322,00
LCR04475	COLLEGE JEAN-PAUL DE DADELSEN HIRSINGUE Subvention de Fonctionnement - Année 2007	265,00
LCR04484	COLLEGE LES MENETRIERS - RIBEAUVILLE Subvention de Fonctionnement - Année 2007	155,00
LCR04469	COLLEGE LUCIEN HERR D'ALTKIRCH Subvention de Fonctionnement - Année 2007	372,00
LCR04493	COLLEGE MARCEL PAGNOL - WITTENHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2007	140,00
LCR04472	COLLEGE MATHIAS GRUNEWALD GUEBWILLER	276,00

	Subvention de Fonctionnement - Année 2007	
LCR04489	COLLEGE ROBERT BELTZ - SOULTZ Subvention de Fonctionnement - Année 2007	490,00
LCR04490	COLLEGE ROBERT SCHUMAN - VOLGELSHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2007	252,00
LCR04480	COLLEGE SAINT EXUPERY - MULHOUSE Subvention de Fonctionnement - Année 2007	115,00
LCR04481	COLLEGE WOLF - MULHOUSE Subvention de Fonctionnement - Année 2007	95,00
LCR04498	ECOLE DES FRERES COLLEGE JEAN XXIII - MULHOUSE Subvention de Fonctionnement - Année 2007	280,00
LCR04495	INSTITUT DE L'ASSOMPTION - COLMAR Subvention de Fonctionnement - Année 2007	224,00
LCR04496	INSTITUTION CHAMPAGNAT ISSENHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2007	119,00
LCR04500	INSTITUTION SAINT JOSEPH - ROUFFACH Subvention de Fonctionnement - Année 2007	301,00
LCR04499	INSTITUTION SAINTE MARIE - RIBEAUVILLE Subvention de Fonctionnement - Année 2007	200,00
	Total	8 686,00